

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Je soussigné, Monsieur *Yves Tirman*, *Gérant de la société* :

CMP
157 avenue Charles Floquet
(Z.I. Le Carré des Aviateurs Bat. 4C / 4D)
93150 Le Blanc-Mesnil

Importateur et fabricant, déclare que l'Équipement de Protection Individuelle de catégorie II :

- REF : **KB5083**
- Désignation : **MANIQUE MOTS SILICONE**

Est conforme aux normes harmonisées applicables :

- EN 407 : 2020
- EN ISO 21420 : 2020

Conformément aux dispositions des législations en vigueur :

- Directive 2001/95/CE du Parlement Européen et du Conseil du 3 décembre 2001 relative à la sécurité générale des produits ;
- Règlement (UE) 2016/425 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE du Conseil ;

L'organisme notifié :

CTC (0075) – 4, rue Hermann Frenkel 69367 LYON Cedex 07 – France
a effectué l'examen UE de type et a établi l'attestation d'examen UE de type numéro:
0075/2909/162/10/22/1870

Cet EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité : examen UE de type (module B), prévu à l'annexe V, suivi de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production (module C), prévue à l'annexe VI.

